Chef-Lieu

POINTS D'INTÉRÊT

1. Mairie
2. Église
3. Cimetière
4. Ecole primaire
5. Bibliothèque
6. Salle d'évolution
7. Salle des Fêtes du Crêt
8. Zone de loisirs de Pomaray
9. Tennis
10. Parcours gymnique
11. Chapelle et lavoir de Ragès
12. Oratoire Saint François de Sales
13. Monument aux Morts
14. Lavoir du Crêt
15. Puits
16. Château (privé)

INDEX DES VOIES

d'Aix les Bains RD 991 (route) C1-C9	l'Essert (route de) C5-D6	Pérouses (chemin des) B7
d'Autigny (route) B6-C8	l'Etigny (Chemin de) B8-B9	Petit Verger (chemin du) C5
Autoroute A41 ..... B4-D3	l'Exploitation (Chemin de) G7-G8	Petite Vigne (place de la) D6
Baulin (chemin de) F9-F10	Ferme (Chemin de la) D7	Pierre Noire (Chemin de) B8
Bois (rue des) B9	Fontaines (chemin des) G9-G10	Pomaray (rue de) E8
Bosquet (chemin du) F8	Fougères (chemin des) B6-C5	Pont à Meille (route de) D4-D5
Buissières (chemin des) B3-C3	Fourches (Allée des) C9	Puits (impasse des) C5
Carré (rue du) B9	Fourches (chemin des) C8-C9	Ragès (route de) C5
Champ Long (chemin de) B5	Fruitière (route de la) C9-D8	Replat (chemin du) C4-C5
Chapelle (route de la) C7-D7	Gothet (chemin du) B5	Roches (chemin des) C4
Chartreuse (route de la) D5-D6	Grande Côte (route de la) D7-D8	Ruttet (chemin du) F8-E9
Chartreuse (rue de la) D5	Grande Croix (route de la) D5	Sablières (chemin des) B9-C9
Château (chemin du) D6-D7	Grande Grange (route de la) E6-E8	Sartos (route des) F8-G10
Clos Beaumont (rue du) D5-D6	Grande Vigne (rue de la) C5	Sauce (Chemin de la) E5-E6
Clos Martin (rue du) C5	Grands Prés (route des) D8-E8	Souvenir (Montée du) D6
Clos de Servenaz (rue du) D7-D8	Liu (Chemin de la) C4	Tillet D211 (rue du) F7-E9
Cluses (route des) F10-F11	Mairie (place de la) D7	Tires (chemin des) E8-F8
Combette (Chemin de la) C9-D9	Marais (chemin des) D4	Touvière (Chemin de la) G11
Cortils (chemin des) D6	Massettes (chemin des) B4-C4	Touvière (rue de la) G11
Crêt (route du) C7-D6	Moulins (Montée des) F9	Vi Borgne (Chemin de la) C4
l'Echelette (Chemin de) E8-F8	l'Oratoire (Chemin de) B6-C7	Vieille Route (Chemin de la) C7

0 — 500 m — 1000 m

cartographie cédric métral - 69620 Theizé
06 20 65 63 80 - www.graphy.fr
crédit photo : Mairie de Sonnaz - Daniel Rochaix
reproduction interdite
édition Mairie de Sonnaz - 2023

Bien vivre à Sonnaz

Le blason de Sonnaz a été adopté en conseil municipal le 3 juin 2002, aboutissement d'une longue réflexion menée sous la mandature de M. Gérard DUVAL, avec l'aide d'un héraldiste M. André SOHY.

La définition héraldique du blason de Sonnaz est :

« Écartelé au sautoir de gueules chargé d'une épée et sa gaine d'or ; chef et pointe d'azur, chargés le 1er d'un château d'or, la seconde d'une gerbe de blé d'or surchargée d'un pic de sable ; flancs d'or, le dextre chargé d'un héron de sinople à la vigilance de sable, le senestre d'un sanglier de sable passant sous une branche de châtaignier de sinople. »

La commune de Sonnaz, composée de 15 hameaux, est située dans la cluse de Chambéry au pied du massif alpin des Bauges, dominée par la croix du Nivolet. Elle couvre une superficie de 8 km2, essentiellement constituée de pâturages et de forêts, à une altitude variant entre 271 m et 680 m. Elle fait partie de la communauté d'agglomération de Grand Chambéry et compte, en 2023, 2 100 Sonnaziens et Sonnaziennes.

L'occupation humaine de Sonnaz date vraisemblablement du néolithique. L'occupation gallo-romaine, quant à elle, est caractérisée par la présence d'établissements ruraux sur le secteur. Enfin, l'histoire féodale de Sonnaz est relativement simple : trois familles seulement ont possédé cette seigneurie. Les descendants de la dernière seigneurie, qui était celle de A. GERBAIS trésorier général de la Savoie en 1368, occupent encore le château de nos jours. Ce château date du 10ème siècle et était entouré à l'époque d'une profonde forêt de châtaigniers. C'est un édifice privé. Deux propriétés sur Sonnaz appartenaient à des familles seigneuriales de moindre rang : la maison forte du Crêt et la maison forte de Servennaz, datant de la fin du Moyen âge, constituée d'un logis flanqué de tours avec fenêtres à croisée et meurtrières.

Lavoirs

(points d'intérêt 11 et 14)

Témoin de la vie d'autrefois, véritable symbole historique, le lavoir est un patrimoine qu'il faut à tout prix conserver.

L'âge d'or des lavoirs n'aura duré au total qu'un peu plus d'un siècle. Un endroit où les femmes se retrouvaient chaque semaine pour partager tous les nouveaux potins du village !

Vous trouverez deux lavoirs sur notre commune, à Ragès et au Crêt.

Église Saint-Donat

(point d'intérêt 2)

Au début du XIXe siècle, les habitants de Sonnaz se rendaient aux offices religieux dans une chapelle située sur l'ancien cimetière. Après sa destruction dans les premières années du XIXe siècle, il a été décidé de reconstruire une église.

Diverses délibérations furent prises au cours de l'année 1841, l'une avec reconstruction de l'édifice sur l'ancien emplacement, l'autre sur l'emplacement actuel, qui était un terrain appartenant à Monsieur le Comte de Savoie. Ce dernier fit savoir qu'il abandonnait gratuitement le terrain à condition qu'il soit autorisé à construire à ses frais une chapelle pour sa famille; elle est visible au fond à droite de l'église actuelle.

Oratoire de Saint-François-de-Sales

(point d'intérêt 12)

L'oratoire de Saint-François-de-Sales est situé le long du parcours sportif près de Ragès, au lieu-dit « La Fontaine de Saint François ».

François, alors jeune docteur en droit, était venu s'inscrire au barreau de Chambéry. Sur le chemin du retour, le 24 novembre 1592, dans le grand bois de Sonnaz, sa monture fait un écart à trois reprises et chaque fois, épée et fourreau tombent l'une sur l'autre en formant une croix. Celui qui devint par la suite Saint-François-de-Sales vit dans ce signe une confirmation de sa vocation.

Le monument, fait de dalles de pierres de Haute-Maurienne, a été inauguré le 18 juillet 1963.

Chaque année, au mois de juillet, une messe se tient sur ce lieu.

Chapelle Notre Dame de Grâce

(point d'intérêt 11)

La chapelle située au cœur du hameau de Ragès, près d'un très beau lavoir du XVIIIe siècle, date de 1682. D'abord dénommée Chapelle de la Vierge, elle a été fondée en 1682 par Gabriel BEYVIN, prêtre, à l'emplacement d'une ancienne chapelle. On la retrouve au XIXe siècle sous le vocable de la Visitation de Notre-Dame. Elle est aujourd'hui nommée Notre-Dame de Grâce.

La fresque monumentale sur la façade de l'entrée de la chapelle ainsi que la sculpture de la Vierge sont respectivement classée et inscrite au titre des Monuments Historiques en tant que mobilier.

Four

(zone F8)

Le four communal de Montagny a été construit en juillet 1852 et les travaux ont duré 15 mois.

Ce sont les habitants de Montagny, en ayant l'exclusivité d'usage, qui ont financé la construction. A des fins de conservation du patrimoine, ce four a été rénové en 1994.

Il fonctionne toujours aujourd'hui. Les habitants de Sonnaz y cuisent le pain régulièrement notamment à l'occasion d'évènements communaux comme la Fête du village ou le Téléthon.

Croix

Tout au long des balades, dans la plupart des hameaux, les croix sont autant de signes et de guides pour les pèlerins.

Ces croix fort nombreuses, en bois, en pierre ou en métal, illustrent l'impact de la foi chrétienne dans notre village. Elles sont également de simples témoins des générations antérieures au même titre que puits, bassins, fontaines…

Notez qu'à l'entrée du hameau de Montagny, une ancienne croix en bois fut placée en 1944 et restaurée bien plus tard avec la participation des villageois.

On compte une demi-douzaine de croix sur Sonnaz. Sillonnez notre commune pour les retrouver !

Marais et ruisseau

(zone E6 et alentours)

Afin de lutter contre le paludisme récurrent lié aux eaux stagnantes, d'importants travaux sont entrepris à partir de 1831 pour assécher les marais de Sonnaz en mettant en place un réseau de drainage favorisant l'écoulement des eaux. Le Tillet, ruisseau qui prend sa source à Saint-Saturnin et parcourt 12,8 km jusqu'au lac du Bourget, tient lieu de canal principal et reçoit les eaux de récupération de nombreux canaux secondaires ; il est approfondi de plus de 2 mètres et trouve alors l'aspect linéaire d'aujourd'hui. Au total, 210 hectares de marais ont été asséchés par 33 755 mètres de canaux.

Cependant, le marais de Vuillerme recouvre encore une zone qui s'étend de la Croix Rouge à Drumettaz-Clarafond ; c'est l'une des plus grandes zones humides du bassin versant du lac du Bourget (près de 4 km le long du Tillet). Classé en Zone Naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique, il accueille 43 espèces différentes d'oiseaux, de nombreux amphibiens et reptiles, des papillons, libellules, grillons… Le site abrite également de nombreuses espèces de plantes rares et fragiles et d'arbustes spécifiques aux milieux humides.

Enfin, son intérêt hydrologique est non négligeable : stockage des eaux, régulation par expansion en cas de crues du Tillet et filtrage de l'eau.

Mines de lignite

(zone D8)

Mines de lignite… ou vestiges d'un temps méconnu de l'histoire sonnazienne concernant l'exploitation du lignite, un charbon de qualité médiocre, sorte de bois décomposé utilisé comme combustible et collecté par la société GERLAND.

Dès le 18ème siècle, des mines de lignite dans le hameau du Pessey, où l'actuelle route de la Fruitière s'appelait autrefois le chemin des mineurs, furent exploitées. De jeunes compagnons mineurs sonnaziens et voglanais, équipés d'un casque et d'une lampe acétylène, travaillaient 8 heures par jours 6 jours sur 7, dans l'humidité due aux infiltrations d'eau. Le travail consistait à boiser la galerie de mines pour permettre d'avancer et d'extraire le lignite à l'aide d'une bizingue (sorte de pioche). Le minerai était chargé dans des wagonnets qui roulaient au sein de galeries de 2,50 m à 4 m de haut.

L'exploitation de la 1ère concession sur le gisement sud a duré de 1750 à 1840, date à laquelle a démarré l'exploitation d'une 2de concession jusqu'en avril 1946. L'arrêté de suspension d'exploitation de ces deux concessions n'est paru que le 30 mars 2000.